



**MAIRIE de
GENOUILLE
86250**

05.49.87.10.71

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LAN DEUX MIL VINGT DEUX, Le Neuf Juin à 20 Heures 30 ,
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont
réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy
VALETTE, Maire

Etaient présents : Mesdames Marie-Claire BOLLE, Dany MASSON, Sandra
NIQUET Messieurs BRETON Marc, CLEMENT Julien, GIRAUD Patrice,
LUQUIAU Christophe, MORIN Jacques, MORISSET Florian, VALETTE Jean-
Guy. CHAUVEAU Philippe : arrivée à 21h45

Absents excusés : Patrice TEXERAUD, Loïc GAUDIN; Christelle DELAGE
Secrétaire de séance : Marie-Claire Bolle

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14
présents : 11
votants : 11

Date de la Convocation :

3 juin 2022

Date affichage de la convention

3 juin 2022

OBJET

Délibération n° 28/2022
Relative à l'implantation
ouvrage réseau Orange

**

Dans le cadre du passage de la fibre sur la commune, Monsieur le Maire
présente une demande émanant d'Orange relative à l'implantation
d'une armoire PMZ 31 593 sur la parcelle H 512 appartenant à la com-
mune.

Pour ce faire, Monsieur le Maire précise à l'assemblée qu'une conven-
tion d'autorisation de passage en domaine privé préalablement aux tra-
vaux pour l'implantation d'ouvrage du réseau FTTH sur la commune
doit être établie entre la commune et Orange.

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil municipal à propos de
cette demande de droit de passage pour la pose d'ouvrages souterrains
et aériens sur le territoire de la commune.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le
Maire à accepter ladite demande et à signer tous documents relatifs à
cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,

A Genouillé, le 10 Juin 2022

Le Maire, Jean-Guy VALETTE

AR Prefecture

086-218601045-20220609-D28_2022-DE
Reçu le 13/06/2022
Publié le 13/06/2022